

trouva plusieurs gens du pays qui commencèrent par fuir, mais qui ayant reconnu ces deux sauvages, les accueillirent avec de grandes démonstrations de joie. Cartier reçut de ces gens du gros mil ou bled d'Inde, des anguilles et autres poissons en présent, et en retour il leur donna quelques bagatelles dont ils parurent fort contents.

Le lendemain, 8 septembre, Donnacona chef ou *Agouhanna* de Stadaconé, vint avec douze barques ou canots, accompagné de plusieurs gens au devant des navires de Cartier. Donnacona fit retirer dix de ses barques, et se rendit à bord des navires, avec deux seulement et les hommes qu'elles contenaient. Je n'ai pas le temps de raconter toutes les politesses que l'on se fit des deux côtés et le collation de pain et de vin que Cartier présenta au chef de Stadaconé et à ses gens, et comment on se laissa réciproquement satisfait. Dès que Donnacona fut parti avec ses barques, Cartier fit apprêter les siennes pour remonter le fleuve avec le flot afin de chercher, dit-il, "hâble et lieu de sauveté pour mettre les navires; et fusmes outre le dit fleuve environ dix lieues, cotoyans "la dite isle, et au bout d'icelle trouvasmes un affourc d'eau "for beau et plaisant, auquel lieu y a une petite rivière, et "hâble de barre marinant de deux à trois brasses, que trouvasmes lieu à nous propices pour mettre nos navires à sauveté."

Faisons ici quelques remarques. Cartier vient de nous dire qu'il alla avec le flot, ou la marée montante, environ dix lieues cotoyant la grande île, que par la suite il nomme l'île de Bacchus, et que nous nommons maintenant l'île d'Orléans; et, quelques pages après, il donne douze lieues de longueur à cette île: de quelque manière qu'il compte ses lieues, il les fait certainement trop courtes; car il est constant, si l'on veut s'en rapporter à la description topographique du Bas Canada, par M. Bouchette, que l'île d'Orléans a environ vingt milles de longueur, ou sept lieues moins un tiers. Lescarbot, dans une note en marge du second voyage de Cartier, dit que *hâble de barre* signifie un hâvre qui assèche de basse mer. Cet écrivain ne nous donne pas de définition du mot *affourc* ou *affourq*. Quant à moi, l'homonimie me dit que par ce mot l'on entendait du temps de Cartier ce que nous entendons, de nos jours, par celui de *fourche*: ce qui correspond parfaitement à la fourche d'eau que présentent à la vue le hâvre de la rivière St. Charles et le fleuve St. Laurent, entre Qué-